## AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à un writ d'élection, [illegible] août 1849, et à moi adressé par son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votants dûment qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente qu'une élection aura lieu le [illegible] novembre prochain, [illegible] savoir :

[illegible] tenant gouverneur, dont [illegible]

[illegible] publics, dont le terme [illegible]

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, la faubourg Tremé, de la première et de la troisième Municipalités, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde Municipalité dans la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie est du Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et cette partie de [illegible] d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

[illegible] représentant à la législature pour la rive [illegible] de la paroisse d'Orléans.

[illegible] pour le premier district Paroisse d'Orléans.

[illegible] pour le second district. do

[illegible] le 3me district. do

[illegible] pour le 4me district. do

[illegible] pour le 5me district. do

[illegible] pour le 6me district. do

[illegible] pour le 7me district. do

[illegible] pour le 8me district. do

[illegible] pour le 9me district. do

[illegible] pour chacune des cours de district de la Nouvelle Orléans.

[illegible] et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

[illegible] de paix pour le premier et second districts représentatifs.

Un pour le troisième district représentatif.

Un pour le quatrième district représentatif.

Un pour le cinquième et le sixième districts représentatifs.

Un pour le septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

[illegible] pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

[illegible] de justice situé entre les rues Félicité [illegible] sera désigné et classé, " Première justice [illegible] de la paroisse d'Orléans."

[illegible] est situé entre les rues Julie et Canal: [illegible] Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

[illegible] qui est situé entre la rue du Canal et St-[illegible] Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

[illegible] qui est situé entre les rues St-Louis et Esplanade [illegible] Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

[illegible] qui est situé dans la Troisième Municipalité [illegible] cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

[illegible] qui est situé dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve située sur la rive [illegible] du Mississipi: " Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

[illegible] pour la Cour de Justice de Paix, [illegible] le district compris entre les rues [illegible]

[illegible] Cour de Justice de Paix située entre [illegible]

[illegible] la Cour de Justice de Paix située entre [illegible] St Louis.

[illegible] Cour de Justice de Paix située entre [illegible] Louis et Esplanade.

[illegible] Cour de Justice de Paix, située dans [illegible]

[illegible] Cour de Justice de Paix, située [illegible] la paroisse d'Orléans située sur [illegible] du fleuve Mississipi.

[illegible] de taxes pour chaque district représentatif, et un pour cette partie de la paroisse [illegible] sur la rive droite du fleuve Mississipi.

[illegible] de taxes pour chaque district représentatif.

[illegible] seront ouverts au jour sus-mentionné [illegible] heures du matin jusqu'à six heures du [illegible] sous la direction des juges et [illegible] désignés par le Conseil Général [illegible] de la Nlle-Orléans, et par le jury de police [illegible] de la paroisse située sur la [illegible] du Mississipi.

[illegible] devant être conduite et les retours faits [illegible]

JOHN L. LEWIS, shérif.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, 25 septembre 1849. 29 sept

## MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
### CONSEIL GENERAL.
*Séance de Jeudi 11 octobre 1849.*

Résolu que pour l'élection qui doit avoir lieu le [illegible] de novembre prochain, les polls seront [illegible] les endroits suivants et sous la surveillance [illegible] commissaires et des greffiers dont les [illegible]

PREMIERE CIRCONSCRIPTION — A la maison de [illegible] No 12, rue des Remparts, près de la rue [illegible] Commissaires: James Ross, George [illegible] Philip Kitmer. Greffiers: James White, [illegible]

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION — A la salle Dugran-[illegible] Commissaires: [illegible] Pickerell, Charles [illegible] Greffiers: J. G. Goldsmith, S. Phelps.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A la maison de E. [illegible] Commissaires: J. A. Ferrier, William [illegible] Donovan. Greffiers: C. W. Lytle, [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A la maison de [illegible] rue d'Anjou. Commissaires: Isaac [illegible] J. E. Egiler, J. Kirwan. Greffiers: [illegible] D. R. Cabler.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A la maison de [illegible] No 2, rue Tchoupitoulas. Commissaires: [illegible] Paul E. Shufeldt, William Bogart. Greffiers: Thomas Van Wick, Richard Terrell.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A la salle du Louisiana [illegible] rue Carondelet. Commissaires: [illegible] Sokes, H. Kendig, Samuel Jackson. Greffiers: George F. Pearson, John F. Wilson.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café d'Arthur [illegible] des rues Poydras et Cirque [illegible] Commissaires: Joseph Banister, L. P. McIlvaine. Greffiers: John W. Taylor, Dillard.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A l'hôtel de la rue [illegible] Conti, entre Levée et Chartres. Commissaires: [illegible] Salomon, J. Mailor, Robert Meneith. Greffiers: W. H. Shirk, F. Gravel.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Chez Salvador [illegible] des rues Douane et Remparts. Commissaires: J. Harris, G. R. Story, Patrick [illegible] Greffiers: [illegible] Foster, J. W. Fernandez.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café de Kennedy, [illegible] des rues Toulouse et Vieille Levée. Commissaires: [illegible] F. Maxent, Benjamin Van Osten, J. [illegible] Greffiers: Gustave Jacquet, L. M. B. [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café Paturzo, [illegible] Commissaires: [illegible] J. A. Nautré, [illegible] Greffiers: E. A. Michel, Auguste Dupas.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café du Marché, au [illegible] Commissaires: [illegible] Edward Planchard, jr. Greffiers: [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A la maison de Pompe [illegible] entre Bourbon et Royale. Commissaires: [illegible] Gnirrin, John Cassard, H. [illegible] Greffiers: J. Domenge, L. Cottreille.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café Monteg [illegible] Commissaires: [illegible] Greffiers: [illegible] René Theard.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café Mas [illegible] Commissaires: [illegible] John Gueriou [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Chez M. A. Faivre, au [illegible] Commissaires: [illegible] F. M. Cimbo, F. G. [illegible] Greffiers: F. Coquet, P. Vacher.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — A l'Hôtel Washington, [illegible] Commissaires: [illegible] P. Kennedy, A. [illegible] John Emtart. Greffiers: Henry Datt, [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café de D. Denos, au [illegible] Commissaires: [illegible] John McNeal, Michel Ahne. Greffiers: [illegible] McLesan, Joseph Marcou.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au dépôt du Chemin de fer du Golfe du Mexique. Commissaires: J. [illegible] F. L. Craig, Joseph Pearce. Greffiers: Henry Seguin, T. Newman.

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au coin des rues Casa-[illegible] Montegut, en face du café de M. Lavoy. Commissaires: T. C. Fagot, P. Baron Boisfontaine, [illegible] Greffiers: Edward Tremé, John [illegible]

[illegible] CIRCONSCRIPTION — Au café de Joseph [illegible] de la Raffinerie. Commissaires: John [illegible] Jacques Chalmanet, F. M. Coiron. Greffiers: D. Daron, Numa Tremé.

[illegible] W. C. TOMPKINS, Président.

Approuvé le 1[illegible] octobre 1849.

A. D. CROSSMAN, Maire.

[illegible] conforme, [illegible] CERAN, commis.

*Mairie de la Nouvelle-Orléans*
15 octobre 1849.

LES personnes qui, dans la séance du Conseil Général du 11 octobre courant, ont été nommées [illegible] A. D. CROSSMAN, Maire.

A LOUER — A dater du 1er novembre prochain, le magasin No 74, rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y. DE JEGANA, 47, rue Bienville.

A LOUER — Une maison neuve, à étage, située rue des Marais, près l'encoignure du Canal. S'adresser à DUBUCH FRERES, rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon.

MAGASIN A LOUER. — Le magasin No 21 Tchoupitoulas, maintenant occupé par les soussignés, livrable le 15 courant. VALETON & CO., 21 Tchoupitoulas.

A LOUER — Possession au 1er novembre prochain. Deux magasins en briques à trois étages avec cour en briques et cour pavée, rue Poydras, entre les rues Julie et St-Joseph. S'adresser à EMERSON, TOURNE & Co, 16 oct No 158 rue Tchoupitoulas.

### MAGASINS NEUFS A LOUER.

UN MAGASIN rue Nouvelle-Levée, entre celles Crossman et Canal, en face de la Douane.

Deux MAGASINS, rue du Quartier, entre les rues Vieille Levée et Condé. S'adresser à F. PASSEBON, ou à F. MEILLEUR, 301, rue Tremé.

MAISON A LOUER — Une maison en briques, située rue Conti, No 183, entre les rues Bourgogne et Remparts. Possession en sera [illegible] de suite. S'adresser à FCO. PUIG Y PUIG, 29, rue de la Commune.

### Etable à Louer.

A LOUER une étable nouvellement bâtie, située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 22, rue Conti. 9 oct

A LOUER — Le grand magasin No 85, rue de Chartres. S'adresser chez Mme Huchez No 91, même rue, au 1er étage. 6oct—1m

*Propriété à Vendre.*

La belle maison, située rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, ci-devant appartenant à M. E. Fortier, et plus tard à M. J. Toutant. S'adresser à M. Dufrenoy, pharmacien, rue de Chartres, No 140. 5 oct—1m

A LOUER. La maison à étage située rue St-Pierre No 5[illegible] Le rez-de-chaussée est partagé en deux magasins. Le haut de la maison contient quatre appartements, une galerie et deux cabinets, un très beau grenier. La cuisine est aussi à deux étages. S'adresser à PABLO GELPI, No 131, rue de la Vieille Levée.

A LOUER. — Trois bâtisses en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. — Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDWARD SHIFF, No 78, rue du Canal.

A LOUER — Deux magasins à trois étages, formant l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin, et occupés depuis quatorze ans pour la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD. SHIFF, 78, rue du Canal.

A LOUER — Le magasin No 25, rue Tchoupitoulas. S'adresser à E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE — Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 98, Commune.

CIGARES de la Havane dernièrement reçus par le brick Eslvadora.
20,000 marque Figaro.
[illegible] do Ugues.
[illegible] do Maltese Cross.
[illegible] cigares, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG, 98 Commune.

MADERE ET BURGUNDY PORT — 100 barils à vendre par AUGUSTE MOLIER

---

## ASSURANCE [illegible]

Seule Compagnie d'Assurance MARINE ET CONTRE L'INCENDIE, fondée [illegible] sur le PRINCIPE MUTUEL.

### LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
De la Nouvelle-Orléans,
Avec un capital souscrit et garanti de
**200,000 piastres**

Est maintenant prête à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier.

L'INCENDIE et les Risques de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. [illegible] le contrôle [illegible] des Administrateurs et une [illegible] à pour y être placés. [illegible] sujet à tous les accidents fortuits de capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette [illegible] offre des sécurités suffisantes aux assurés, [illegible] cette Compagnie présente des garanties [illegible] naires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés [illegible] et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes [illegible] point au mode d'affaires et aux coutumes du [illegible]

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS.

| | |
|---|---|
| Samuel Bell, | Thomas [illegible] |
| J. A. Barelli, | Wm. P. C[illegible] |
| David Hadden, | John D. Bell, |
| Nathan Jarvis, | George Jonas, |
| J. P. C. Vles, | John M. Bell, |
| E. J. Walsh, | James Kirkman, |
| J. W. Zacharie, | John E. Hyde, |
| C. T. Buddecke, | Louis de Saulles, |
| C. A. Barrière, | C. L. Dabelsteen, |
| Z. Taylor, | Wm. Burgess, |
| J. Ridlard, | C. R. Wright, |
| Moses Greenwood, | Glendy Burke, |
| J. W. Stanton, | R. Simms, |
| H. M. Wright, | R. B. Sumner, |
| John O. Woodruff, | W. B. McCutcheon, |
| F. Puig y Puig, | D. L. Ranlett, |
| F. Y. Carlisle. | |

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

### COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
**Capital $300,000 payé.**
**Surplus de 200,000 en réserve.**

JAMES WALKER, *Secrétaire*. JAMES A. PORTER, *Président*.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

### INSTITUTION JEFFERSON.
*58, rue Bourbon—Dirigée par J. Q. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

| | | |
|---|---|---|
| Pensionnaires, | $25 | par mois. |
| Demi-pensionnaires, | 16 | do |
| Externes au-dessous de 8 ans, | 6 | do |
| do do de 12 ans, | 8 | do |
| do au dessus de 12 ans, | 10 | do |

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

*Sont payés à part:*

| | | |
|---|---|---|
| Le Latin ou le Grec, | $3 | par mois |
| L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin, | 4 | do |
| La musique, | 10 | do |
| La danse, | 6 | do |
| L'escrime et les exercices militaires, | — | do |

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an.

### INSTITUT ST.-LOUIS.
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGE PAR MME DERON.
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents de jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distinctes. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures sur les quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français; il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est enseignée d'une manière supérieure; trois excellents instituteurs, Américains ou Anglais, demeurent dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orion, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec [illegible] et leur sœur, tous les deux aussi, voués à l'instruction, donne à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Thoomer continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'Institut et aux librairies. 2[illegible]aout—

## INSTITUTION
DE
**Mme VAN-NOOTEN,**
POUR LES DEMOISELLES,
*Dirigée par MME PIAUBERT,*
*Institutrice brevetée par l'instruction primaire supérieure.*
RUE DELORD, ENCOIGNURE CAMP.

MME VAN-NOOTEN ayant résigné la direction de son établissement à MME PIAUBERT, celle-ci prend la liberté d'informer respectueusement le public, et les parents en particulier, que la session d'hiver commencera le 1er octobre.

Deux professeurs habiles ont été choisis pour les études anglaises; les études de français sont sous la direction de Mme Piaubert. Un professeur spécial, Lorence, y a été ajouté, et les élèves recevront une leçon d'une heure chaque jour. Mlle de Girardin donne les leçons de dessin et de peinture. Le piano et la harpe ont pour professeurs Mlle Chopard et Mme Lavillebeuve.—Les leçons de chant sont données par Mlle Duclary.—La danse est aussi enseignée dans l'établissement.—Pour les externes les prix sont de $10, $8, $6, par mois, selon l'âge et la force de l'élève. Pour les pensionnaires, $20 et $25.

Les classes durent de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et une étude a lieu chaque jour de quatre heures et demie à six heures du soir. 12 sep

### AVIS.
**Réouverture des Bains Louisianais**
RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront réouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à la recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui-ci le patronage du public.

N. B. — L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.

Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849.
24 juil—3m

### Institution pour les deux Sexes.
*(En Anglais et en Français.)*

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvu de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que: instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et des armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
29déc—

### COLLÈGE D'ORLÉANS.
*Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.*
**MM. Kernan et Caboche.**
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu de temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8 oct—4m

## Dr A. LION
**M.-D.—DENTISTE,**

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité.

## Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien - dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

VINAIGRE DE VIN BLANC—6 barils vinaigre de vin blanc en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 22 Vieille Levée. 24 oc

---

## ELECTIONS DE CINQ NOV[illegible]
## CANDIDAT[illegible]

[illegible]

ROBERT [illegible] (titulaire actuel)
THEODORE J. WILKINSON.

### POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:
*TROISIEME COUR.*

Juge—RICHARD [illegible]
C. B. RAVESIES, juge actuel.
PAUL PROUDE[illegible]

Constable—VICTOR SERE.

*QUATRIEME COUR.*

Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel.
FRANÇOIS CALONGNE.

Constable—FRANCIS MOUNEY.
GUSTAVE MEYNIER.
J. ULYSSE CHEVALIER.
PAUL EMILE CROZAT.
J. BARNES.

*CINQUIEME COUR.*

Constable—MIGUEL HERNANDEZ.
HENRY ROBERT.

### POUR GREFFIERS:
*PREMIERE COUR DISTRICT:*
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel.
WILLIAM A. NOTT.

*DEUXIEME COUR DE DISTRICT:*
TH. C. POOLE, greffier actuel.
EMILE WILTZ.

*TROISIEME COUR.*
W. P. BEDLOCK, greffier actuel.
CHEVALIER JUMONVILLE.

*QUATRIEME COUR DE DISTRICT:*
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.

*CINQUIEME COUR DE DISTRICT:*
PROSPER LESLANC, greffier actuel.
CHARLES OUVELLIER.
GEORGE A. FOSDICK.

### POUR COLLECTEURS DE TAXES

Troisième District Représentatif—Canal, Julie, La Levée et Coteau de la Métairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis.
THOMAS McKEON (collecteur actuel)
JAMES LILLY.
CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St-Louis, Levée St-Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
DENIS FERNANDEZ.
JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif—de la rue St.-Philippe à l'Esplanade:
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.
LUCIEN VIGNAUD.

### ASSESSEURS DE TAXES:

Quatrième District Représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St-Louis, et de la Levée jusqu'au fond de la ville,
LOUIS LE CARPENTIER,
GASTON BERTUS.

Cinquième District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville
ISAAC ALEXANDER SUARES.
LOUIS CHAUCHON.

*M. l'Editeur.*

Veuillez annoncer M. ROBERT J. OLIVER, comme candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat du huitième district représentatif.
PLUSIEURS AMIS.

## AMUSEMENTS.

### SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 18 oct—

*Articles en Caoutchouc métallique patentés.*

LES soussignés agents des manufacturiers, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc [gomme élastique] d'après la patente de GOODYEAR et autres, tels que: casquettes, sacs, guêtres et habillements de tout genre; sacs à dos pour l'armée et la marine; lits soufflés, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour le [illegible] couvertures de voiture, etc. à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux et en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.

—Aussi—

Constamment en mains un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c., &c., à leur entrepôt de sellerie, Nos 50 et 52, rue de la Commune, seconde porte après la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. SMITH & BROTHER.
13 oct—3m 50 et 52, Commune.

### Avis important aux Amateurs du Bon Marché.
**U. LAROUSSINI & CO.,**
*A la MAISON ROUGE sur la Levée, entre les deux Marchés.*

CHOISISSENT cette occasion pour faire savoir au public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New York, leur assortiment de marchandises de saison, qu'ils vendront à des prix très réduits.

Notre stock se compose de tout ce qui peut être nécessaire aux familles de la ville et de la campagne aussi bien qu'aux gens de goût. Mais le but de cet avis est plutôt encore de faire savoir aux dames qu'ayant une forte quantité de barèges que nous avons [illegible], nous sommes disposés à les vendre pour le compte du fabricant qui nous les a expédiés, au prix modique de 25 cents la yarde, y compris un magnifique choix de soieries en couleur pour robes, que nous serons forcés de vendre dans la même proportion.
U. LAROUSSINI & CO.,
20 oct—1m Maison Rouge sur la Levée.

### Plantation à vendre.
*Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.*

LA moitié indivise d'une certaine île nommée GRAND COQUILLE, située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit lot contient environ 10,000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur l'île une grande forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillages.

Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle serait ce jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. Layet.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, Agent des héritiers. 8 oct—

### Marchandises nouvelles d'automne
**C. YALE, Jr. & Co,**
No 27 rue des Magasins.

RECOIVENT par le "steamer Falcon" et autres arrivages leur stock de
*MARCHANDISES SECHES, SOIERIES,*
*Broderies et articles pour modistes,*

Consistant d'un assortiment de SOIERIES NOIRES, unies, à carreaux, rayées et moirées, de en couleur, éco-saises, brochées et changeantes; satins unis en couleur, dito blancs et noirs; gros d'Afrique, soieries cordées et glacées, Florence de toutes couleurs, crêpe noir, blanc et en couleur, crêpe lisse, tulle illusion &c. &c. MOUSSELINE DE LAINE ET CACHEMIRE noires, dito dito de fantaisies (nouveaux genres) alépine et alpaca, des Indes, &c. &c. et un bel assortiment d'étoffes nouvelles pour robes.

MOUSSELINE suisse unie et brodée, tarlatane, jaconats, percales unies et frappées, toile d'Irlande, fil de Paris, batiste fil et imitation, juppes cordées, &c., &c.

### Dentelles et Broderies.

Dentelles fil dito imitation, dito mousseline, dito en soie noire, tulles brodés, blancs et noirs, pelerines, mantilles, cols et manchettes, voilettes assorties, mouchoirs en batiste brodés, dito à rivières dito à ourlets, dito bordures unies et en couleur, cravattes de fantaisie pour dames, dito pour hommes en soie noire et en couleur.

### Schalls, Echarpes et Mantelets soie.

Un assortiment complet de GANTS pour dame homme et enfant, bas de soie, de en coton, de en laine de toutes espèces; colliers et soie pour bourses, soie à coudre, laine à broder, épingles, aiguilles, boutons de nacre, taffetas gommé, baleine pour robes et corsets.

FRANGES, PASSEMENTERIES ET GARNITURES EN soie, lacet en fil et en couleur, cordonet de, do, barège vert et bleu pour toilettes.

### Chapeaux de paille pour dames:

Paille de Chine, do de Saxe-Cobourg, do Berlin et Lindin, Pamella, paille anglaise, do paille d'Italie, pour dames et enfans, formant le choix le plus complet, et mérite l'attention des modistes.

Aussi—Callottes et formes nouvelles pour chapeaux.

NOUVEAUX GENRES DE RUBANS POUR CHAPEAUX, bonnets et ceintures, do en satin et taffetas unis de tous les numéros et couleurs.

*Fleurs artificielles de tous genres, &c., &c.*

Le tout se vendra aux prix les plus modérés pour du comptant. 8 sept—3m

### $100 de récompense.

HIER, vendredi, 26 courant, vers une heure, une levitte noire appartenant au soussigné, a été égarée ou volée ou bien est tombée d'un canot attaché à un bâtiment chargé de fruits, en face du marché de la Première Municipalité. Dans une des poches de la levitte il y avait un livret où se trouvait une grande quantité de bonds et des comptes, au nombre des premiers, deux bonds de la ville de Lafayette, de $500 chaque, payables à deux ans de date, du mois d'août dernier; quatre bonds de $100 chaque et quatre de $300 chaque, à un an de date et endossés par le trésorier. En plus, un warrant payable à vue, No. 467, de la Première Municipalité, pour $6,250, donné pour bois de construction comme il est spécifié dans le corps; un autre de la même Municipalité, No 557, de $54 donné pour des cartables de chaland.

Plusieurs comptes et papiers se trouvaient également dans le livret; ils ne peuvent être utiles qu'au propriétaire. La récompense susdite sera donnée à celui qui rapportera les bonds, papiers, etc., au soussigné. D. A. HARRIS,
Second street, Lafayette,
27 oct—3 entre les rues Levée et Rousseau

*Mairie de la Nlle-Orléans, 27 octobre, 1849.*

### CONSEIL GÉNÉRAL.
*Séance du mercredi, 24 [illegible] 1849.*

RESOLU qu'à partir de la promulgation de cette résolution, tous les capitaines de navire, arrivant dans le port de la Nouvelle Orléans, devront présenter [illegible] bureau du Maire de la Nlle-Orléans, et cela sous peine d'une amende de $50 pour chaque contravention, [illegible] devant Cour de Justice. La moitié de l'amende sera donnée à celui qui informera l'autorité et l'autre moitié sera consacrée à l'hôpital de Charité. Il est bien entendu qu'on [illegible] aucun paiement pour l'enregistrement au bureau du Maire.

Il est [illegible] que l'ordonnance approuvée le 12 décembre 1847, est [illegible] abrogée.

(Signé:) GEORGE ALLAN, Président.

Approuvé le 24 [illegible] 1849.

(Signé:) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

29 oct H. BIER, Commis.

---

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible] octobre prochain,
POUR [illegible]
Rue Toulouse, No 1[illegible], entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $1 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires.......... $30 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

*Références:*

Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.

Deuxième Municipalité—Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.

Troisième Municipalité—A Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 28sept—4m

### Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
*Encoignure Bourbon et Ste-Anne,*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à ouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 5 h. de l'après midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

### MARCHANDISES DIVERSES.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre :
6 caisses mouchoirs foulard dessins nouveaux;
2 do do do pour enfant;
10 malles madras de l'Inde;
2 caisses do deuil français;
2 caisses velours imprimés pour enfant;
2 do velours à varreuse;
2 do passementerie assortie;
4 do indienne française;
20 balles cotonnade française unie;
15 do do do façonnée;
2 caisses mousseline suisse unie;
2 do barège noir;
3 do lasting assorti en qualité;
6 do lustre alpaca et Orléans;
4 do merinos par laine noir et couleur;
4 do paramattas noir et couleur;
1 balle couvertures molleton 1½4;
1 do do do pour berceau;
2 caisses satin chamois pour meuble;
4 do unis chamois et bleu;
2 balles drap noir Sedan;
4 caisses mouchoirs batiste brodé, feston et ourlé;
2 caisses chaussettes laine tricotée;
1 caisse d'indes soie et laine;
A vendre en gros par
24 oct H. DE GOER & RIFFLARD.

*Marchandises de Fantaisie.*

RECUS par le steamship New-Orleans de New York,
1 caisse soieries de couleur, dessins Coburg.
1 do mérinos assortis.
1 do Orléans à carreaux,
2 do alpaccas à raies de fantaisie.
McDOWELL & PECK.
24oct 96, rue Gravier

*Grande Nouveauté.*

EN débarquement du navire Sharon, à vendre en gros par les soussignés,
1 caisse foulards, fantaisie riche.
1 do soierie brochée, extra riche.
1 do repps nouveautés.
1 do mérinos écossais.
1 do valencias.
2 do cachemire d'Ecosse, grande nouveauté.
Pour clore une consignation.
24oct H. DE GOER & RIFFLARD.

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Itzstein et Welker, de Bordeaux
33 caisses fraises et framboises au jus;
10 do de 100½ boîtes sardines à l'huile;
7 do de 100¼ do do;
4 do petits pois au naturel;
2 do truffes du Périgord au naturel;
3 do jus de groseilles et de framboises,
1 do cèpes et pâtes truffés;
220 do vin rouge St-Estèphe.
18 do do Listrac bouchées au verre,
12 do do Montferrand;
9½ do vin blanc Sauterne;
18¼ do vinaigre de vin blanc.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
20 oct 35, rue Natchez

EN débarquement du navire Martarin de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
15 quarts pipes Cognac E. Debue 4me preuve.
30 barils vin blanc Haut Sauterne
FERBOS FRERES,
22 oct encoignure Royale et Douane

A VENDRE au débarquement du navire Itzstein et Welker, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge bon ordinaire.
27 barils vin blanc Haut Sauterne.
150 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
Par POUGET FILS,
22oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

A VENDRE au débarquement du navire Mandarin, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses absynthe de la marque Pauvajol, Brunetou & Co, par POUGET FILS,
22oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

*Sucre et Mélasse.*

LES soussignés continuent comme par le passé le genre d'affaires ci-dessus et sollicitent du public et de leurs amis la continuation de leur patronage.

M. J. T. Collins est leur agent autorisé pour l'achat et la vente des sucres et mélasses.
J. F. BERCIER & Co,
22 oct—3m 34, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux:—71 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et Haut Brion; 30 quarts Cognac Auguste Navarreau 4e preuve; 250 caisses vin rouge St-Julien; 4 do anisette superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
22 oct—16 50 rue St Louis

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche.—9,500 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Goulleux, en débarquement des navires Créole, Cromwell et Sharon, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
22 oct—16 50 rue St-Louis

MORUE—100 caisses en débarquement du navire Josiah Bradley et du brick Fanny, à vendre par E. J. HART & Co.
23 oct 79, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE ANGLAIS—50 caisses en débarquement et à vendre en magasin par E. J. HART & Co,
22 oct 79, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Mimm, 1 balle racine de réglisse, 5 barriques gimmes, 5 barils sel d'epsom, 2 barils noix de muscade, &c., à vendre par E. J. HART & Co,
22 oct 79, rue Tchoupitoulas.

VINS—207 caisses vin St-Julien.
222 do St Estèphe.
30 caisses Château Latour, bouché à l'émeri.
30 do Château Lafite, do
30 do Braune Mouton, do
30 do Gruau Larose, do
30 do Haut Sauterne, do
20 do Ch[illegible] 20 do Ch[illegible]
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et vendre par V. & E. MAIGNAN,
[illegible] 87, rue St-Louis

COGNAC—50 quarts cognac 4me preuve
10 quarts pâle Brandy, do
10 huitièmes pure et fine champagne.
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
23oct. 87, rue St Louis

COGNAC.—50 pipes eau-de-vie, J. Braud, 4me preuve.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 10¼ pipes eau de vie, | | J. Braud, 4me preuve, | | | | |
| 5¼ do | do | J. J. Dupuy, | | do | | |
| 10¼ do | do | do | | do | | |
| 10¼ do | do | Jean Louis, 1810, 1re pre. | | | | |
| 25¼ do | do | do | do | do | do | |
| 15¼ do | do | J. J. Durand, 1844, 4e | | | do | |
| 30¼ do | do | do | do | do | do | |
| 10¼ do | do | do | 1847, | do | do | |
| 5¼ do | do | do | do | do | do | |
| 10¼ do | do | do | 1846, | do | do | |
| 10¼ do | do | Maglory, | 1834, | do | do | |
| 20¼ do | do | do | do | do | do | |
| 5¼ do | do | Jean Louis, | 1811, | do | do | |
| 10¼ do | do | do | do | do | do | |
| 10¼ do | do | J J Durand, pure fine champagne | | | | |
| 20¼ do | do | do | do | do | | |
| 5¼ do | do | champagne S. Castillon 1825. | | | | |
| 10¼ do | do | do | do | do | do | |
| 25¼ do | do | Alex. de Montezun fine cham. 1840 | | | | |
| 50¼ do | do | do | do | do | do | |

A vendre au débarquement du Itzstein et Welker. J. & J. TARDOS,
20 oct 31, Vieille Levée

COGNAC LA ROCHELLE—20¼ et 70¼ de pipe cognac, en débarquement du navire Trenton, directement de la Rochelle, à vendre par VALETON & CO.,
19 oct 21 Tchoupitoulas.

COGNAC—10 Quarts pipe Cognac, 4me preuve, J. J. Renare.
11 Barils très vieux, de la pr J. & J. Prom & Co. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 o 22 Vieille Levée.

SARDINES—1000 demi caisses sardines venant d'arriver. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

PEAU DE VEAU—4 caisses contenant 40 douzaines peaux de veau venant d'arriver et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

VANILLE—caisses contenant 80 livres vanille. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

VIN de Bordeaux—1800 caisses Vin rouge St Julien;
13 barriques Cantenac Médoc, véritable.
12 demi barriques do do do;
4 barriques Vin rouge, de famille;
120 barriques Vin blanc Ht. Barrac & Sauterne; En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GENIEVRE—7 pipes Genièvre de Hollande, marque de la pomme de pin, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GUIGNOLET D'ANGERS—30 paniers Guignolet d'Angers;
18 demi paniers ditto, ditto; A vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée

ABSINTHE SUISSE—70 caisses absinthe de Versin & Lecoultre.
50 caisses absinthe de Dubied père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1oct 22, rue St-Louis

VIN ROUGE ET BLANC EN CAISSES—
1,800 caisses bon vin ordinaire St-Julien;
100 caisses vin au-dessus de l'ordinaire, vin St-Estèphe;
150 caisses vieux vin de l'Hermitage;
200 do Haut Sauterne;
20 do do do Yquem bouché avec des bouchons de verre, à vendre par O. VALETON & Co.
26 oct 23 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE EN BARRIQUES—[illegible] barriques vin rouge St Julien, Montferrand, Cantenac, Château Lafite, en magasin, et à vendre par O VALETON & Co
26 oct 23 rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—90 caisses confitures assorties de la Havane, en débarquement du brick Belize, de la Havane.
EN MAGASIN—25 caisses gouyave et gelée de la Havane en jarres de six livres chaque, 100 pobans fruits au jus, ananas, sapotille et cocos, à vendre par O. VALETON & Co.
26 oct 23 rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—100 m. en débarquement du brick Adams Gray, et en magasin un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
2[illegible]oct 17, rue Commune.

VIN BLANC—113 barils vin blanc Haut Sauterne.
130 barils vin blanc Haut Barsac, à vendre par DUBUCH FRERES,
25oct 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

BLANC DE BALEINE—100 caisses New-Bedford, bonnes qualités, à vendre par J. W. STANTON & Co,
25oct Encoignure Magasins et Lafayette

EN débarquement du navire Apthrop, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge Bergasse.
100 paniers d'huile de James Plagniol.
G. M. LUCAS,
25 oct 20, Bienville.

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
19 oct—15 20 rue de la Douane

---

## P. M[illegible] MARBRIER,
[illegible] 218, [illegible] Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières marbrées du cap Girardeau (Missouri). [illegible]avril—1an

*Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz*

LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucune autre maison en détail ou en voiture.
S. MASPEREAU & Co,
21nov No. 22, rue Condé.

*Gaz Portatif pour Lampes " VINCENT."*

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
S. MASPEREAU & Co,
30juin No 22, rue Condé.

### Quincaillerie—Fer—Acier.

LE soussigné ayant repris les AFFAIRES DE QUINCAILLERIE par l'achat qu'il a fait à Jules David de son fond de marchandises au risque des comptes ou billets à recevoir et à payer, continuera le même genre d'affaires à l'ancien emplacement 25 VIEILLE LEVEE, où il tiendra un assortiment complet d'articles pour planteurs, marchands de la campagne et entrepreneurs de bâtisses. En outre du stock qu'il a maintenant en main, il recevra dans le courant du mois un assortiment complet et choisi, avec soin, des manufactures de Birmingham et Sheffield, ainsi que des serrures de Paris et de St-Etienne et articles de fantaisie, aussi, un assortiment de quincaillerie du pays choisi par lui-même. Il espère que sa longue expérience des affaires du pays, et les conditions libérales auxquelles il traitera, engagera ses anciens amis et les marchands en général à venir le visiter. VICTOR DAVID
6 oct—1m v. et c.

### F. V. RASPAIL.

LES soussignés, seuls agents pour la vente des médicaments et ouvrages de monsieur Raspail préviennent le public en général, qu'ils viennent de recevoir des articles suivants, ils les vendront en gros et en détail avec diminution de prix:

Eau sédative flacon litre, trois quarts et demi litre
Alcool camphré flacons diverses grandeurs.
Pommade do do do;
Huile et vinaigre camphrés;
Eau sédative;
Goudron de Norvège et aloès succotrin;
Ammoniaque liquide, alcool;
Cérat camphré et assa fœtida;
Iodure de potassium, calomelas cristallin;
Camphotière hygiénique et pastilles bonne baleine
Cigarettes, boîtes de camphre en poudre, en grumeaux et granulé;
Bougies camphrées, sparadrap camphré;
Camphre en pain, raffiné, première qualité;
Poudre de garance, do de chicorée et de fougère mâle;
Semen Contra, Lichem d'Islande, mousse de Corse;
Ecorce de racine de grenadier;
Fleurs de houblon et roses de Provins;
Bondes galvaniques;
Piles et pessaires galvaniques;
do pour cancer, montées en fil de platine
Pharmacie portative, pour voyage,
Histoire naturelle de la santé et de la maladie;
Manuel de la santé en français et en anglais,
Abonnement à la Revue Elémentaire de médecine et pharmacie domestique paraissant le 15 de chaque mois. F. & J. LACOSTE,
2 Juil 105 rue Royale

### F. & J. LACOSTE,
*No. 105, rue Royale,*

OFFRENT à vendre les marchandises suivantes, qu'il viennent de recevoir par l'Espindola et autres navires venant du Havre:
Bretelle coton blanc, tricotée, à boucle et sans boucle; de gomme élastique.
Chaussettes fil de lin, blanc et écru.
do fil d'Ecosse ombrée et rayée p. hom. et enf
do coton blanc et écru.
Gant fil d'Ecosse.
Caleçon pour bain.
Mouchoir de batiste fil, uni, brodé et garni d'entelles.
Bouton de nacre et fantaisie.
Rubans de fil assortis des Nos. 2 à 94.
Eau de Cologne, eau de fleur d'oranger.
Pommades, savons, extraits d'odeur et parfumerie assortie de toutes qualités
Peignes corne, buffle et imitation écaille.
Toujours en Magasin, d'importation directe: Un grand assortiment de vins de Bordeaux, liqueurs, fruits, cognac, bouchons, vin de Porto, Madère, vermut vin de Hollande, &c. &c. 1[illegible]

MAQUEREAUX—500 barils maquereaux Nos. 1 et 2, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
En liquidation, 64, Magasins
23oct

MORUE—200 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

HARENGS—250 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

SALERATUS—100 barriques et caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

THE—1,000 caisses thé frais, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

SUCRE—75 barils sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 64, des Magasins

CLOUX—250 barrikes, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 64, Magasins

CAFE JAVA—300 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 64, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts tarlis Malaga doux et sec, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

JUS DE VIE—25 demi pipes, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 64, Magasins

POIVRE ET PIMENT—175 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 64, Magasins

RIZ—60 barriques riz, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

SEL—1,500 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 64, Magasins

RIZ—100 tierçons et demi-tierçons, en magasin et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
[illegible] 36, rue Poydras.

SUCRE HAVANE—25 caisses sucre blanc, supérieur, en magasin et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
15oct 36, rue Poydras.

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE.—140 balles, en magasin et à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
15oct 36, rue Poydras.

TOILE A VOILES EN COTON—Un petit lot des moulins de Canton, à vendre par
MITCHEL & MASENDORFF,
15oct 36, rue Poydras.

CACAO DE GUAYAQUIL—120 sacs en Douane à vendre en magasin par
MITCHEL & MASENDORFF,
13oct 35, rue Poydras.

RUM JAMAIQUE—6 poinçons qualité supérieure, dans les magasins de la Douane, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
13oct 36, rue Poydras.

HARENGS HOLLANDAIS—En petites conserves, attendus journellement, à vendre par
MITCHELL & MASENDORFF,
13oct—6f 36, rue Poydras.

CIGARES de la Havane—77,000 cigares de la Havane, qualités assorties, des premières manufactures et à vendre par J. M. CABALLERO,
1[illegible]oct 24 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—250,000 cigares assortis des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
1[illegible]oct 24, Vieille Levée

DOUVES DE BARILS A MELASSES—D'un pouce d'épaisseur, sur 4 à 6 de largeur, 34 et 36 de longueur, 1 inc de 27 pouces, et 1 3/4 d'épaisseur. On contracterait pour la fourniture de ces douves, chez E. J. HART & CO,
18oct 79, rue Tchoupitoulas.

MECHES en coton—[illegible] livres mèches en coton, reçues par la barque St Andrews de New-York, à vendre par BERNARD TURPIN,
18 oct No 20, Vieille Levée.

FLANELLE—6 balles flanelle rouge, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN,
14 oct No 20, Vieille Levée.

INDIENNES COCHECO — 4 caisses indiennes " Cocheco," reçues et à vendre par
BERNARD TURPIN,
18oct No 20, Vieill Levée.

COUVERTURES de laine—20 balles couvertures de laine, 3 points, françaises et anglaises, à vendre par BERNARD TURPIN,
18 oct No 20, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Merchant, venant de Bordeaux,
200 caisses vin blanc Haut Sauterne.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Créole du Havre:
90 caisses absinthe Versin & Lecoultre.
90 do do Edouard Jernaud.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux,
6 caisses champignons secs,
40 barriques vin bon ordinaire St-Julien,
18 barils vin blanc Haut Sauterne No 2,
18 do do do No 3.
16 oct N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

A VENDRE en magasin d'importation antérieure,
200 barils vin blanc supérieur No 1,
30 barriques vin rouge St Julien vieux,
20 do do Château Margaux,
50 futailles cognac diverses marques et qualités,
50 barils vinaigre de vin blanc 1re qualité,
200 do vin rouge diverses marques,
150 do absinthe Sauvageol et Bruneton,
30 do kirsch, do do,
100 do fruits, abricots, prunes et cerises,
20 do fruits au jus,
10 balles bouchons pointus.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EAU-DE-VIE et GENIEVRE du Nord—30 barils en magasin et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
25sept 34, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—Nos 2 et 3, en demi-barils, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
25oct 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—50,000 en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
1 oct 98, rue de la Commune.

RECU dernièrement par le navire Victoria, de Bordeaux, et en magasin,
24 barriques vin rouge fin, Haut Talence.
12 demi barriques do Ch Margaux.
20 do do vin blanc, F. Graves.
40 caisses Château Lafite.
10 do Pontet Canet.
10 do Château Larose.
125 do St Julien Médoc.
20 do Bages Pauliac.
15 do Ch. d'Yquem Ht Sauterne.
20 do Ht Sauterne Guiraud.
20 do do Pontac de Rayne.
12 do Haut-Barsac.
A vendre par DUNTZE & IKEN
5oct enc. Royale et Conti

RECU par le navire W. V. Kent, de Liverpool, et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
9 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux.
6 malles vraies Bandanas puces, do do
1 caisse cravates soie nouveauté,
1 do toile cirée riche.
1 balle barège verte.
DUFOUR, DURAND & Co,
5 oct 25, rue de Chartres

*Changement de Domicile.*

LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau [illegible] ville et Moreau et Espagne, 3me Municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, leur même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, &c., &c., et chercheront plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage.
BOYER FRERES.

NOTA—Ils offrent à vendre par les navires Marchant et Itzstein et Walker, incessamment attendus
216 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille
124 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité,
15 quarts cognac, 4e preuve. 3oct

---

## QUARTIER GENERAL
*LEGION DE LA LOUISIANE.*
Nouvelle-Orléans, le 19 octobre 1849.
**Revue d'Inspection.**

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 18 novembre prochain, à neuf heures et demie précises du matin, sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour la 4me revue d'inspection de la présente année.

Les commandants des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le major Chatry, un contrôle exact des sous-officiers et soldats présents sous les armes à la dite revue.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No 1, capitaine Dipacker, se rendra sur la place une demi-heure avant l'heure précitée, pour fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

F. LOVETT WALDO, Aide de Camp. D. AUGUSTIN, Brig. Général.
19 oct

DR DUPERRON DENTISTE

**Bourbon 156,**
*Entre Orléans et St Pierre.*

LE DR. L. DUPERRON fait son cabinet toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ces organes et prévenir tout dérangement de la [illegible] et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Prix modérés 13 juin

## CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats Unis de la marque favorite de "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Cachalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
6—1m 21, Tchoupitoulas.

A VENDRE à livrer par navire Brunswick, attendu tous les jours—
2000 dames jeannes françaises de 5 gallons.
500 do do do 3 do
700 do do do 2 do
700 do do do 1 do
5 barils à sucresobe de Lyon, par
17 oct NUMA LACOSTE, 147, Royale.

DIVERS—200 boîtes et 300½ boîtes truffes du Périgord au naturel; 50 boîtes 100¼ et 200¼ de boîtes pâtés truffés assortis; 200 boîtes champignons au naturel; 25 caisses fruits au jus assortis; 25 balles de 15,000 bouchons ordinaires et fins. A vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO
12 oct 35 rue Natchez.

VIN ROUGE—40 barriques vieux vin rouge, "Pauillac."
150 caisses vin ordinaire St-Julien.
250 do vieux vin Cantenac, Latour, Lafite, Léoville, Gruau Larose et Braune Mouton, en bouteilles et demi bouteilles;
50 do vieux Bourgogne, Chambertin et Pomard, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13 oct 35, rue Natchez

*Marchandises Françaises,*

RECUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement
2 caisses cachemire d'Ecosse, 5/4, couleurs assor.
2 do cotonnades fort nouvelles
2 do vestes peinées.
1 do chapeaux d'enfans.
1 do vestes cirées.
1 do doublures jaunes et blanches.
1 do marquise, extra grande.
3 do toiles cirées pour tables
1 do taffetas soie gommée.
2 do boutons soie pour habits
2 do casquettes drap et velours.
2 do mécaniques et cliés métalliques
1 do rubans fil et coton, Nos. assortis.
1 do do coton glacé, do
2 do des entrés, acier, argentés &c.
1 do gants peau p hommes, femmes et enfans.
1 do cordons de montres, franges soie, &c.
1 do soie à coudre, noires et couleurs
1 do cordonnet soie pour bourses.
1 do plumeaux volants.
1 do boutons agathe, transparents
1 do do métal extra forts.
1 do mouchoirs batiste batiste.
1 do bretelles assorties.
1 do dorures, couleurs assorties.
1 do soies à assortir pour modistes.
1 do [illegible]
[illegible]
5oct J. [illegible] 47, rue de Chartres, au premier

COGNAC PELLEVOISIN—4me preuve—¼ et ½ de de [illegible] véritable de ce [illegible] preuve—7 demi et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.
1835—3me preuve—7 demi et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.
25 dames jeannes très vieux cognac à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leurs cognacs. 1 oct

ARACK.—En magasin et à vendre par les soussignés, en qualité convenable à l'acheteur.
2 pipes d'Arrack des Indes orientales, qualité supérieure. DUNTZE & IKEN,
5oct enc Royale et Conti

ABSYNTHE SUISSE—60 caisses absynthe Suisse, de Versin et Lecoultre
30 do do do, de Dubied père et fils, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
1 oct 22, rue St Louis.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Cacolou, de Marseille,
5 balles couvertures de 3 points à vendre par
PIERRE FOUTZ,
1 oct 93, rue de la Douane,

DAMEJEANNES—A vendre [illegible] assortiment suivant de dames-jeannes [illegible]
1000 dames-jeannes de 5 [illegible]
[illegible] do de 3 do do
[illegible] do de 2 do do
400 do de 1 do do
J. F. BERCIER & Co.
2 oct 34 Vieille Levée

WAGONS DE SUCRERIE — Un grand wagon pour le transport des cannes, avec essieux en fer et roues ayant 5 pouces de [illegible]. A vendre EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

CHARRONNERIE.— Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays diverses grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture reputée de Wilson, Childs & Co, à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

MESURES graduées depuis gouttes jusqu'à une livre.
Extrait de quinquina précipité.
Créosote blanche, chloroforme.
Ammoniaque caustique.
Ether rectifié et lavé. Sel de La Rochelle.
Poudre de Seidlitz et de Soda.
Sulfate de potasse et de zinc en cristaux.
Acide, acétique, muriatique, nitrique, etc.
Calomel anglais, etc. etc.
En débarquement et à vendre par le soussigné
H. BONNABEL, droguiste,
13 oct rue Tchoupitoulas.

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Heures des classes: de 9 heures à 11 heures A. M., et de 4 heures à 6 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de 7 à 8 heures A. M.

Plumes en or de Dolbear, à vendre par
RUFUS DOLBEAR,
3oct 29 rue de Chartres

### Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
*F. DATICHY & E. CLAUDE.*

CE nouveau système, est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants.

Bureau—Passage de la Bourse, 10 bis, entre St-Louis et Conti—Nos ateliers, rue Royale, 336.
11sept.

### G. W. DUNBAR,
*MAGASIN DE CHAUSSURES,*
EN GROS,
**No. 30, Rue de la Douane.**
Nouvelle-Orléans.

MAIS—1,300 sacs en magasin et à vendre par J. O. WOODRUFF & Co,
20oct 26, rue des Magasins

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record français, 200 rames de pour manufacture de cigarrettes, 20 rames papier couleurs assorties, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
18oct 22, rue St Louis

### 57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la Vieille montagne Moreslmans Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies de rafraîchissoir à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puits et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, faiteaux, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, châssis à tabatière et ventilateur pour toiture, installations de garde-robes modernes et à effet d'eau, installations de salles de bains, pompes de tous usages et toutes ustensiles de ménage, baignoires de toutes formes et baquets, travaux de fumisterie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.

Références chez MM. Clark, Day & Stauffer.
26 mars

---

## UNIVERSITE [illegible]

LE département [illegible] sité de la Louisiane [illegible] tembre. Les parents et tuteurs [illegible] voyer leurs enfants ou pupilles [illegible] ble. L'établissement est situé dans [illegible] nune, entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3ps

REÇU par les derniers arrivages et en vente à la librairie de LELIEVRE, No. 210, rue Royale:
Journées illustrées de la Révolution de 1848;
La révolution de février par Lamartine;
De la fabrication de la bière par Robart;
De la fièvre jaune par le Dr. Thomas;
Dictionnaire de médecine usuelle, publié sous la direction du Dr. Baude,
Médecin des familles par Crosilhes;
Manuel de médecine homœopathique par Jahr;
Homœopathie domestique par Bigel;
Thérapeutique homœopathique par Benninghausen;
Les traités sur l'hydropathie par Baldou, Bigel, Scoutetten et Schedel,
Médecine des pauvres,
Manuel des sœurs de charité,
Grand assortiment de livres de prières de toutes reliures;
Livres de dévotion, et pour préparer les enfans à la première communion;
Livres de théologie, sermonaires, missels et bréviaires, etc, à l'usage des ecclésiastiques.
Œuvres de Bossuet, de St François de Sales, [illegible]
[illegible]
[illegible] de la langue française par Noël et Chapsal
[illegible]
[illegible] Miss de St-Ouen, de Bonnet, etc.
[illegible] conservation et d'enseignement de construction etc. [illegible] de jeu, cases, ouvrages riches et communs des extra modernes.
Le livre de tous les ménages pour la conservation des aliments et substances alimentaires.
Maison rustique, art culinaire, etc. etc.
Collection de manuels Roret, concernant les arts industriels, entr'autres:
Manuel du fleuriste, des broderies, de l'essayeur des métaux;
Bibliothèque magnétique composée des ouvrages de Deleuze, Aubin, Gauthier, Lafontaine, Barraud, Ricard, Teste, Mesmer, l'abbé J. H. L.
Articles de sainteté, tels que:
Images, scapulaires, crucifix, chapelets, bénitiers, médailles, etc. etc. etc.
Articles de dessin, fournitures de bureaux.
20 oct

### Cognac—Cognac.

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux:
18 demi pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
30 quarts de pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
En débarquement de L'Hyslett & Walker, de Bordeaux:
17 quarts pipes Cognac pâle
25 caisses liqueurs assorties.
25 do anisette.
25 do absinthe.
En débarquement du navire Trenton, de La Rochelle:
20 demi pipes pâle Brandy, A. Moreau.
20 quarts do do do
5 demi-pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors, La Rochelle.
20 quarts pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors La Rochelle
10 huitièmes de pipes brandy 4me preuve, do.
10 quarts de pipes brandy 1re preuve, do.
A vendre par THOMAS PINET & Co,
9 oct 123 rue Royale

### Marchandises françaises en gros.

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés
Indiennes françaises nouveautés
do do pour deuil et demi deuil
Barèges unis, imprimés et façonnés
Mousselines de laine unies et imprimées
Alpaccas, paramattas et lustres, poses pr robes
Mérinos français couleurs assortis.
Damas coton rouges et autres
do en laine, bleus et rouges.
Passementeries pour rideaux
Coton chamois, et bleu, unis et satinés.
Rideaux en mousseline, brodés.
Parapluies et ombrelles de tous genres
Mouchoirs batiste unis et brodés.
do en indienne, madras et coton couleurs.
Bourses et sacs pour dames
Eau de cologne et parfumerie assortie.
Boutons pour tailleurs et autres.
Brosses à dents, à tête et à habits
Portefeuilles et articles de fantaisie, et une grande variété d'autres articles français.
Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, indiennes américaines, cotons blancs et écrus, flanelles [illegible], à matelas, drills blancs, bleus et écrus, [illegible] domestiques, etc. etc. etc.
LORNE & FROIS,
9 oct No. 14 rue du Canal

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux
Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes.
Conserves alimentaires.
[illegible], cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortie.
25 do do do do fine, aux herbes, do
10 caisses eau de noix.

*Vins en barriques pour Familles*

16 barriques vin 1840
100 fromages Roquefort
Pâte assortie truffée de toutes grandeurs.
A vendre par J. LUSSE,
5oct enco gnur Royale et St-Pierre

CIMENT—500 barils ciment hydraulique de Newark & Rosendale et Nelson & Brown en débarquement et à vendre par
BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—200 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par
BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—650 barils chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—450 barils chaux de marbre en très bon ordre, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLA—20,000 briques à feu fort de Pensacola, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—20,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE GENEVIEVE—155 barils chaux de Ste-Geneviève article supérieur pour la fabrication du sucre, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
5oct 91, rue des Magasins

ARRIVEES par le navire Thomas Wright, du Havre et en magasin,
5 caisses Grisailles fines et ordinaires
3 do étoffes à meuble cramoisi et bleue, imprimées
2 do [illegible] couleurs.
2 do barège imprimé
2 do cotonnade d'Alsace.
2 do cravates, gilets différentes
1 do [illegible] [illegible]
1 do rubans satin noir.
1 do mousseline de laine, couleur et noir.
1 do barège vert, noir et couleur.
1 do clairs soie brochée, assortie.
1 do [illegible] taffetas, assorties.
1 caisse foulards; 1 do éventails et ombrelles, 4 do velours peluche; 2 do cachemire de couleurs; 1 do bas coton et laine; 1 do [illegible] soie; 1 do broderies; 1 do [illegible]; 1 do frange et [illegible]; 1 do coiffures et bouquets, 3 do étoffes à meuble, moire, satinées et damasses.
Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par L. HAAS,
5oct 47, rue de Chartres

### Tabac manufacturé de la Virginie

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux détaillants aux prix des manufactures, savoir
James Thomas, Jr's "El Dorado et Virgin El Dorado Naturel"

| | |
|---|---|
| do | "Virgin Gold Leaf," |
| do | "Nectar Leaf," |
| do | "W. V Walsh 1/2 lbs," |
| Archy Thomas' | "Extra Honey Dew 5s," |
| Langhorne & Son's | "J. M. Stanard 8s," |
| do | "Extra Fine Gold Leaf," |
| Langhorne & Co's | "Jones & Warren 5s," |
| do | do 8s," |
| Hardgrove's | "S. & J. Greene 5s," |
| do | "Robert Green 5s," |
| do | "W. Barrow 1/2 lbs," |
| do | "Hardgrove's 1/2 lbs," |
| S. S. Myers & Co's | "Super. Beau L C," |
| Henry & Pleasants' | "Common Honey Dew 8s" |
| C. P. Word's | "Premium Pound Lump," |
| James Saunders' | "Harry of the [illegible] 8s," |
| do | "A. M. Waddell 5s," |
| P. Robinson's | "Russell & Robinson 5s," |
| do | "Keene R. & Co 5s" |
| do | "D. J. Burr 8s," |
| do | "Esmeralda 1/2s," |
| do | "Robinson Extra 5s," |
| R. A. Mayo's | "Honey Dew 5s," |
| M. Woodson's | do |
| J. A. Alley's | "Better Still 5s," |
| D. Michie's | "Extra No. 1, 8s," |
| D. M. Branch's | "Better Still No. A. 5s," |
| do | "Sun Cured, " " |
| do | "Kimpo " 5s," |
| do | "Kempler, Oronoko, 8s," |

Ainsi que plusieurs autres qualités en boîtes, demi do, quarts do et huitièmes.
BRIDGES & MACMURDO,
31 jan 53 rue du Camp

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel et Avise:
100 paniers de 12 bouteilles;
50 do do 24 1/2 do;
Tout récemment reçu et à vendre à prix très modérés par A. CARRIERE,
27 sept 25, Vieille-Levée.

HUILE d'olive superfine — 200 paniers J. Plagniol, 12 bouteilles 24 onces, 200 do do 24 1/2 do 12 do, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
72 sept 25, Vieille-Levée.

### GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
RECOLTE DE 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Caledonia Brander, Union, Monongahela et la goëlette Recaver, les graines suivantes:
Laitue, Radis, Pois de France hâtifs, fèves de Chine hâtives, idem de Mohawk, betteraves, navets hâtifs, idem rouges, moutarde blanche, choux, carottes hâtives, navets globe blanc, idem boule de neige, céleri blanc, panais, salsifis, épinards, persil, &c. D. MAUPAY,
25sept 95, rue Camp, près Poydras

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,
18 barils vin blanc Haut-Sauterne.
9 do do do Barsac.
10 barils eau de vie vieille de Cognac.
45 do do do
*En Magasin:*
200 paniers anisette superfine.
300 do do verdes.
100 do do fines.
100 paniers guignolet d'Angers.
200 caisses absinthe Versin & Lecoultre.
100 do liqueurs superfines.
100 do do surfines.
100 do do fines.
100 caisses curaçao différents modèles.
100 do marasquino do do.
75 paniers champagne do do.
A vendre par F. ROUMIEU,
17sep rue St-Louis

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.
24juil—1a

### WILLIAM PRICE, Plombier,
**No. 163, rue Poydras.**

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et emploie de toute espèce de manière; pose et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4 janv—1an

### Pompes,—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisine, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps, tous les ordres seront remplis dans le plus court délai et aux prix modérés. 1[illegible]

JUJUBE PATE DE LOSANGE, à vendre par E. J. HART & Co,

---

## VENTES DE CE JOUR.

[illegible] arrivée, aura lieu le dernier [illegible] Havane, des marchandises Roux [illegible] du public par un choix [illegible] Cambrais, des tête [illegible] ciseaux [illegible] objets en détail. 30 oct

### PAR ANTHONY [illegible]

*Bureau rue Toulouse, [illegible]*

*Vieilles portes, vieux châssis et [illegible]*

AUJOURD'HUI, mardi, 30 courant, [illegible] et demie P. M., il sera vendu sans réserve [illegible] coignure Chartres et St Pierre, un grand [illegible] de châssis et de châssis vitrés, provenant des bâtisses de Mme de Pontalba.
Conditions—Comptant.
P. S.—Aussi une quantité de [illegible] et vieilles briques. 30oct

*Linge fait avarié*

### PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 30 octobre, il sera vendu, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, pour le compte de qui il appartiendra, 2 caisses linge fait pour hommes et enfants, légèrement avarié.
Vente sans réserve et positive. 30 oct

### Linge fait, draps et casimirs.
PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 30 octobre, sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, Trois caisses linge fait assorti.
*Aussi:*
Une facture de draps et casimirs.
Une facture de chemises et caleçons de laine et de coton. 30 oct

### Lard salé, Plats-côtés et Epaules.
PAR J. L. CARMAN, encanteur.

AUJOURD'HUI, 30 du courant, à dix heures, il sera vendu sur la levée, vis-à-vis la rue Commune, pour le compte de qui il appartiendra,
20 barriques lard salé épaules.
4 do do do plats côtés, en débarquement du steamer Sultan.
Conditions—comptant. 30 oct—1

*Pour le compte de qui il appartiendra.*
**Tabac — Tabac.**
PAR MORPHY & NEVIUS.

MARDI 30 octobre 1849, à dix heures, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, au No 26, rue Gravier
38 3/4 caisses tabac de la Virginie de Jones & Son
[illegible] caisses do do Grant & Williams
Légèrement avarié à bord du brick John A. [illegible] carter, de Richmond, à ce port. 29 oct

*Tabac.—Tabac.*
PAR SYKES, HYDE & Co.

MARDI, 30 du courant, à dix heures, il sera vendu au No. 55, rue du Canal, pour le compte de qui il appartiendra,
21 caisses tabac de la Virginie, Sol Swan

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 14 | do | do | do | Norwood. |
| 61 | do | do | do | F. Preston. |
| 34 | do | do | do | R. Leroy. |
| 3 | do | do | do | Jones Hudson. |
| 12 | do | do | do | El Sacramento. |
| 7 | do | do | do | Driwans. |
| 6 | do | do | do | Jones & Hudson. |

Légèrement avarié à bord du brick Sacramento, de Richmond à ce port.
Conditions—comptant. 27 oct—2

*Riz—Riz.*
PAR SYKES, HYDE & Co.

MARDI, 30 du courant, à midi, il sera vendu, au No 36, rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
90 tierces riz plus au moins avarié à bord du brick Oberon, de Charleston, à ce port
Conditions—Comptant 29 oct—2

*Meubles élégans en Palissandre et en acajou, argenterie et plaqué fin; Piano, etc.*
PAR KENDIG, DRAKE & Co.

MARDI, 30 octobre courant, à dix heures, il sera vendu dans une maison particulière, située rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne,
L'ameublement et garniture de la demeure d'une [illegible] et cuivres, [illegible] [illegible] son bon ameublement [illegible] de New-York, et qui ne furent vendus que parce que la famille cesse de tenir ménage. Les meubles consistent en sofas en palissandre et en acajou, tables, armoires, [illegible], bureaux, [illegible] pendules, vases, [illegible] tapis, rideaux, [illegible]
AUSSI:—Un beau piano en palissandre, ayant un excellent son. 27 oct

### Vins pour Familles
PAR CHS. MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu, mardi 30 courant, à [illegible] du matin, au No 116 rue Royale, pour compte des familles factures,
36 caisses vin Château Lafitte 1844.
20 do do St. Julien 1844.
91 do do Bordeaux.
15 do do St. Julien Médoc 1841.
20 do do Pauillac.
[illegible]
[illegible]
13 barriques vin rouge [illegible] Lafitte 1844.
5 do do St Julien 1841.
5 do do [illegible]
27 do do [illegible]
10 do do Vin blanc "La cima Christi"
110 do do Haut Sauterne 1840.
70 barils vin Porto.
20 do do do E. Dubois.
80 pipes vin Porto;
45 paniers huile à 12 lbs;
115 do do [illegible] 30 oct

*Eau de vie, Cognac, Vins, Genièvre, &c., &c.*
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI prochain, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve aux magasins de MM. E. Rocheron & Co Nos 17 et 19 rue St-Louis, pour clore diverses consignations, les articles suivants.
35 futailles eau de vie française, des marques suivantes, Castillon, Jules, Robin, Dupuy, Gautier, Jane, Dennis & Co Ant. Aug. Cauvin, Brechon, C. Marquet, Dupré, &c. & Co.
[illegible] paniers Champagne mousseux diverses marques.
21 pipes genièvre de Hollande.
[illegible] barils vin blanc Graves, Sauterne, Barsac. [illegible]
[illegible]
[illegible] Conditions—au-dessous de $100 [illegible] comptant; au-dessus de $100 à $500, 3 mois [illegible], au-dessus de $500 à $1000, 4 mois et au-dessus de $1000 6 mois, pour des billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

Les catalogues et les échantillons seront prêts de bonne heure le jour de la vente. 26 oct

## VENTES A L'ENCAN.

*Succession de feu Zénon Nivet et de dame Marie Joseph Poturel, son épouse*
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI, 10 novembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, pour ordre de partage [illegible] Les propriétés suivantes, dépendant de la susdite succession, savoir

*Deux habitations dans la paroisse Plaquemines.*

1o — [illegible] de terre faisant face au fleuve Mississipi, [illegible] Nouvelle Orléans [illegible] quarante arpents [illegible] Paulin J. Fontaine [illegible] par Jean [illegible] Fontaine [illegible] bâtiments [illegible]
2o — [illegible] de terre [illegible] sur quarante arpents [illegible] [illegible]

*Esclaves:*

Celestin, âgé d'environ 43 ans, nègre de champs, laboureur et intelligent.
Sylvain alias Dégo, environ 25 ans, laboureur, nègre de champs, intelligent.
Alfred, âgé d'environ 27 ans, nègre de champs et laboureur.
Eugène, mulâtre, d'environ 30 ans, nègre de champs, laboureur et intelligent.
St-Luc, 40 ans, laboureur, nègre de champs sujet aux crises.
Benedict, 22 ans, cocher, nègre de champs, laboureur, intelligent.
Adèle, négresse d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Justine, négresse d'environ 23 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Henriette, négresse d'environ 9 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Eliza, mulâtresse âgée d'environ 35 ans, propre à tout dans un ménage, blanchisseuse et cuisinière.
Marie Joseph, d'environ 46 ans, blanchisseuse et cuisinière.
Charlotte, domestique de maison d'environ 20 ans.
Lisa, négresse d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.
Coralie alias Toutout, d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.
Joséphine, d'environ 23 ans, avec son fils Paul, de 7 ans. Elle est domestique, cuisinière et blanchisseuse.
Arsène, négresse d'environ 35 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille Thérèse, d'un an.
Angèle, âgée d'environ 11 ans, domestique.
Izabelle, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, buvant quelque fois.
Athénaïs alias Mamie, âgée d'environ 13 ans, domestique et gardienne d'enfans.

*Propriétés de ville.*

Un lot de terre situé dans le faubourg Montegut, ayant mesure française, 60 pieds face à la rue Montegut entre Moreau et Casacalvo, sur 130 pieds de profondeur, ensemble une maison de quatre appartemens, double galerie et 2 cabinets, cuisine de deux appartemens, puits, latrines, four, etc. Cette propriété est assurée jusqu'au 27 mars 1850. La police en sera transférée aux héritiers.

Un lot de terre attenant au précédent, ayant 40 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Montegut, sur 128 pieds 6 pouces de profondeur; ensemble une cuisine de deux appartemens, une grande écurie et un jardin.

Un lot de terre formant encoignure, ayant 33 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Montegut, sur 75 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Casacalvo; ensemble une maison de 4 appartemens, galerie et cabinet, La maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises; cuisine, chambre à domestique, puits en briques, latrines, &c. Cette maison est assurée jusqu'au 23 avril 1850. La police en sera transférée aux héritiers. La propriété est louée à bail du 20 juin 1849, pour le terme de la première année à raison de $10 et la seconde à $12 par mois.

Un lot de terre ayant 48 pieds de face à la rue Montegut entre Craps et Amour, sur 100 pieds de profondeur; ensemble une cuisine de deux appartemens, galerie et cabinets, écurie, puits, latrines.

Un lot de terre ayant 30 pieds de face à la rue Clouet, entre Craps et Grands Hommes, sur 150 pieds de profondeur; ensemble une cuisine de deux appartemens, galerie et deux cabinets, puits, latrines, etc. Cette propriété est assurée jusqu'au 27 mars 1850, et la police en sera transférée aux héritiers.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 4 et 5 de l'îlet No 6, conformément au plan dressé par J. L. Pilie, déposé au 17 mai 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, lesquels lots mesurent chaque 31 pieds 8 pouces de face à la rue Piété, entre Amour et Bons-Enfans, sur 110 pieds de profondeur. Ces lots ainsi que d'autres, ont droit à un passage commun de 16 pieds 7 pouces de largeur.

Tous les esclaves ci-dessus décrits sont créoles et ont été élevés par M. et Mme Nivet, et sont garantis des vices et maladies prévues par la loi.

Termes et conditions—Pour les habitations de la paroisse Plaquemines, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit

Pour les esclaves, 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit.

Pour les propriétés de la ville, 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois. Le tout en billets tirés par compte à la convenance des héritiers, endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement et à pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance, clause pénale seulement.

Les actes de vente se passeront pardevant Joseph Cuvillier, not. pub.

19 oct—23, 25, 27, 30—nov—2, 5, 7, 9, 10

TERREBENTHINE—100 barils en déchargement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
6 oct Encoignure Commune et Magasins

---

## AVIS D'ENCAN.

FERNANDEZ & WHITING, encanteurs N[illegible] rue Chartres, encoignure St-[illegible] dont tous les [illegible] les objets suivants: marchandises, [illegible] articles de fantaisie, &c. [illegible] argent [illegible] fonds [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

*Meubles — Meubles*
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI prochain, 31 courant, à quatre heures P. M., il sera vendu au No. 6, rue du Cirque, près de l'encoignure Commune, un mobilier complet, lits en acajou, armoires, bureaux, toilettes, [illegible] chaises, tables, [illegible] et batterie de cuisine, [illegible] à allonges, chaises, [illegible] armoire à glace et [illegible] 30 oct—4

*Meubles—Meubles.*
PAR MORPHY & NEVIUS.

[illegible] 31 du courant, à quatre heures et [illegible] à l'encoignure des rues Apollon [illegible]
[illegible] meubles comprenant [illegible] tables à [illegible]

*Bottes, [illegible]*
PAR MOR[illegible]

MERCREDI [illegible] 3 octobre [illegible]
[illegible]

### PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI, 31 courant, à 4 heures P. M. il sera vendu au No 11, rue de St Louis, vis-à-vis le marché de la Première Municipalité, le contenu d'un magasin d'habits [illegible] de garde [illegible] [illegible] 30 oct

*Huile de Plagniol et eau de vie.*
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLACHE, Encanteur.

MERCREDI, 31 courant, il sera vendu, à 4 heures et demie le matin, sur la Levée, en face de l'Hôtel de la Monnaie, les articles suivants en débarquement des navires Apostrophe, de Marseille et Sultan, de Bordeaux
400 paniers huile Plagniol de 24 onces
150 do do [illegible] do
[illegible] do do do
50 quarts et 50 huitièmes pipes eau-de-vie de La Rochelle.
Vente positive. Conditions à la vente.
Toutes les marchandises pr [illegible] droit en drawback. 30 oct

*Velours avarié.*
PAR F. H. PETITPAIN

JEUDI, 1er novembre, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, par ordre [illegible] sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra
Une caisse velours à côtes, avarié à bord du navire Vicksburg, dans son voyage de New-York à la Nouvelle-Orléans
Conditions—comptant. 29 oct—4

### Meubles d'une Pension, Café &c.
PAR CHS. MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur

MERCREDI 31 du courant, il sera vendu, à midi, à l'encoignure des rues Commerce et Girod, pour cibre, tous les meubles de la pension ainsi que le café, avec le privilège d'un bail de un ou deux ans. On peut examiner l'inventaire au [illegible] des lieux.
Conditions à la vente 29 oct

*Vente sans réserve de couvertes françaises et mouchoirs de Madras.*
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 1er novembre, il sera vendu à 10 heures à son magasin d'encan No 8, rue du Canal, sans réserve pour clore une consignation,
16 balles couvertes françaises de 3 points, de Granier.
8 caisses mouchoirs madras véritables, dessins assortis
Conditions réglées à la vente 29 oct

*Vente par catalogue, de Marchandises Sèches.*
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 1er novembre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 8, rue du Canal,
120 colis marchandises sèches de saison, comprenant un assortiment d'indiennes, cachemires, mousselines de laine, alpacas, [illegible], mérinos figuré, draps, couvertures, rideaux, ginghams, mouchoirs, batiste d'Ecosse, dentelles, toiles de broder, gants, manteaux, [illegible] et une variété d'autres articles de goût.
Aussi—Marchandises américaines, telles que: Cotons blancs et écrus, 3/4, 6/4 et 12/4, coton crème blancs et écrus, étoffes rayées, cotonnades, denims, mouchoirs coton, coutils &c. &c.
Les [illegible] dans les catalogues qui seront livrés [illegible] les marchandises pourront être [illegible] la veille de la vente. 29oct.

*Vente d'un bon cuisinier pour le compte du premier vendeur, Charles Lamarque, Jr.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur,

SAMEDI 3 novembre 1849, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks.
La négresse [illegible] âgée d'environ 22 ans, [illegible] Cette esclave [illegible] Charles Lamarque, Junior, qui l'a vendue au présent propriétaire, avec [illegible] le vendeur [illegible] de la garantie [illegible] Conditions — Comptant.
Acte de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 oct

*Vente à l'encan de Bateaux à vapeur.*
PAR FLORANCE & TAYLOR.
Bureau, No 51, rue Gravier.

LE samedi, 3 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, par ordre du col. T. F. Hunt, cap. quart-maître-général, armée des E.-U.

Le steamboat GENL. BUTLER, [illegible] maintenant amarré au [illegible] de Alger. Le [illegible] au [illegible] de 460 tonneaux [illegible] pour le bois [illegible]

AUSSI

Le propeller TRUMBULL, de 168 tonneaux, avec une bonne [illegible] comme il se trouve maintenant à l'ancre du côté du fleuve à Alger. Sa coque est aussi en [illegible]

On peut se procurer de plus amples détails en s'adressant au bureau du quartier-maître.
Conditions: Comptant. 18oct—15t

*Vente sans réserve d'une ferme de valeur, située sur le Lac Pontchartrain,*
PAR J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI, [illegible] il sera vendu sans réserve [illegible] sur le Lac Pontchartrain [illegible] Rivière Noire. La dite [illegible] Phare et à 3 milles [illegible] contient 149 acres de [illegible]
[illegible]
[illegible] Conditions, [illegible] comptant, la balance à 6 et 12 [illegible] billets portant hypothèque [illegible]
[illegible] payables [illegible]
[illegible] J. R. Beard [illegible]

*Vente à l'encan du beau steamer des Etats Unis*
*TELEGRAPH*

PAR N. VIGNIE, Encanteur.
Bureau encoignure des [illegible] Passage de la Bourse.

JEUDI 15 novembre 1849, à midi, il sera mis en vente publique, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, en face du Nouvelle Orléans par ordre et sous la direction du département de la guerre, le beau steamer des Etats Unis, qui se trouve maintenant amarré au wharf, à [illegible] dans la Municipalité No 3, où il peut être examiné par les personnes qui désireraient se porter acquéreurs, en s'adressant au capitaine D. B. Moran. Le steamer des Etats Unis TELEGRAPH, du port de 400 tonneaux environ, a été bâti en [illegible], très bien pourvu de voiles, cordages, grément, ustensiles, &c., parfaitement classé, et solidement construit. Ce navire a été mis sur le chantier l'automne dernier et a été complètement réparé. Il peut recevoir à bord environ 2,000 barils. Grée à trois mâts, il est prêt à entreprendre un voyage dans l'Océan Pacifique. Ce steamer était il y a très peu de temps au service du département du Quartier Maître des Etats Unis et est mû par une machine à basse pression et d'une force suffisante. L'inventaire pourra être examiné au bureau de l'encanteur depuis le 1er novembre prochain jusqu'au jour de la vente.
Conditions — Comptant.
oct 16, 19, 23, 30, nov 6, 12, 13, 14 et 15.

**POUR LIVERPOOL.** — Le navire du voilier AUSTRIA, capitaine Samuel Boutand, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, pot au No 5, Première Municipalité ou à
H. V. BAXTER.
30 oct 47, rue Commune.

**POUR TAMPICO** — La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, RENAISSANCE, capitaine O. Buisson, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
GAULON & DUSSUMIER,
Passage de la Bourse,
ou à OSWALD WICKAM,
27 oct—1 24, rue Bienville.

*Ligne de Stanton—Paquebots entre la Nouvelle-Orléans et New-York.*

**POUR NEW-YORK**—Le paquebot fin voilier HERO, capt. Griffith, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à
J. W. STANTON & Co,
25oct enc. Magasins et Lafayette

**POUR LIVERPOOL.** — Le navire fin voilier GOSSYPIUM, capitaine Boucher, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 2me Municipalité ou à BAILEY & BAXTER,
9 oct 77, Commune

**POUR NEW-YORK** — Ligne de paquebots de Stanton — Le paquebot fin voilier QUEBEC, capitaine Geo. S. Bremner est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis ou à J. W. STANTON & Co,
1er oct Enc. Magasins et Lafayette

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 23aout

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT
22aout—17 16, rue Cr[illegible]

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
*AVEC DESINFECTION.*
**TRIMAILLE, Entrepreneur.**
OFFICE PASSAGE [illegible], No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA— Vu l'appareil de Pompe [illegible] à l'office. Il ne faut pas confondre mon système avec celui d'un entrepreneur qui n'y opère sans exhalaison et [illegible] (peut être dans un puits)

CIRE D'ABEILLE—6 balles cire blanche superfine, de la Havane, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.